

Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 20 juillet 2023

1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 30 juin 2023
2. Marché de location de fontaines à eau pour les 3 casernes de la zone de secours – Attribution (Aqua Vital)
3. Entretien, réparations et achats de pièces de rechange pour les véhicules pompiers et de l'aide médicale urgente - Attribution (Garage HENNAUX)
4. Marché d'entretien de brancards en zone – Attribution (Stryker Medical)
5. Libération du cautionnement constitué dans le cadre du marché portant acquisition et aménagement d'une ambulance de type 112 à l'issue d'une réception définitive
6. Libération du cautionnement constitué dans le cadre du marché portant acquisition d'un véhicule de commandement de type 4x2 en zone à l'issue d'une réception définitive
7. Libération du cautionnement constitué dans le cadre du marché portant acquisition et aménagement d'une ambulance de type 112 à l'issue d'une réception définitive
8. Libération du cautionnement constitué dans le cadre du marché portant acquisition d'une camionnette logistique de type 4 x 4 de 5 tonnes à l'issue d'une réception définitive
9. Entretien, réparations et achats de pièces de rechange pour le matériel technique des véhicules pompiers – camion matériel - Attribution (Garage Scania Belgium SA)
10. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
11. Mise en irrécouvrable d'une facture AMU 2016 pour cause de remise de dettes/faillite
12. Mise en irrécouvrable d'une facture ambulance pour cause de forclusion
13. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés (mission ambulance) pour cause de radiation
14. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2018-2019-2021
15. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2021
16. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2022
17. Prise d'acte de l'approbation par les Conseils communaux de Floeffe, Fosses-la-Ville et de Jemeppe-sur-Sambre du volet communal du programme pluriannuel de politique générale de la zone (2019-2024) portant 4ème

modification du plan d'acquisition du matériel roulant

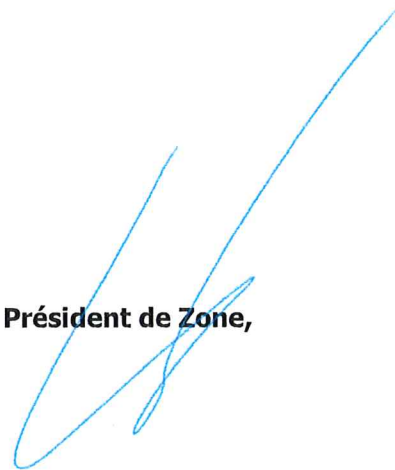
18. Prise d'acte d'un courrier du SPF Santé publique concernant la modification du mécanisme du subside d'activation pour les services AMU
19. Accueil de l'A.S.B.L. International CBRNE Institute (ICI) au sein de notre zone de secours – Occupation des locaux de la caserne de Sambreville
20. Ratification de l'autorisation de couverture d'interventions en zone par un tiers
21. Caserne incendie Fosses-la-Ville – Fin d'occupation – Prise d'acte
22. Rapport du premier trimestre 2023 sur le fonctionnement de la zone
23. Proposition Conseil de zone - Rapport annuel d'activité et de fonctionnement 2022
24. Proposition Conseil de zone - Fin de stage SP - Nomination à titre définitif d'un sapeur-pompier professionnel
25. Proposition Conseil de zone - Répartition des membres du personnel ambulancier volontaire non pompier en pool de stage concernant les maîtres de stage
26. Courrier de préavis de grève de la CSC du 27/06 au 30/09/2023 - Prise d'acte
27. Stage AMU - Accueil de `
28. Retour en service d'un membre du personnel opérationnel volontaire après la période de suspension de nomination – Prise d'acte
29. Procédure de recrutement de 2 agents contractuels dans la fonction de mécanicien qualifié - Niveau D – sous statut APE – Candidatures recevables et non recevables
30. Ordonnancement du mandat N° 484 au N° 485
31. Ordonnancement du mandat N° 486 au N° 520
- Points adjoints à la séance :
32. Ordonnancement du mandat N° 521 au N° 522
33. Ordonnancement du mandat N° 523 au N° 534
34. Conseil de zone de secours du 25 août 2023 – Convocation

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,



Jean-Charles LUPERTO.